



SM intercommunautaire des activités de randonnée (SMICAR) (Siren : 250501152)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Serres
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	27/10/1999
Date d'effet	27/10/1999

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Caroline YAFFEE

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Base de Loisirs de Germanette
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05700 SERRES
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@buech-rando.com
Site internet	http://buech-rando.chez.tiscali.fr

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	9 179
Densité moyenne	9,42

## Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
05	CC de la Vallée de l'Oule (240500447)	CC
05	CC du Canton de Ribiers Val de Méouge (240500322)	CC
05	CC du Haut-Buèch (240500181)	CC
05	CC du Serrois (240500397)	CC
05	CC Interdépartementale des Baronnies (240500413)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<b>Environnement et cadre de vie</b> - Autres actions environnementales <i>Gestion, animation et promotion de l'espace randonnées des Pays du Buèch et en particulier de l'espace VTT. Gestion administrative et financière de l'espace conformément aux règles de fonctionnement propres aux syndicats de communes.</i>
<b>Développement et aménagement social et culturel</b> - Activités sportives <i>Espace randonnées et VTT.</i>
<b>Développement touristique</b> - Tourisme <i>Financement des équipements et travaux nécessaires au respect du cahier des charges du label FFC ainsi que tout aménagement ultérieur destiné au développement de l'espace, en lien avec la FFC et les offices du tourisme.</i>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)